

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, ZER, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr. ; Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont r. cus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 19 Octobre 1867.

BOURSE DE PARIS.

	R ^o 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 17 octobre ..	66 95	96 75
Du 18.....	67 70	97 »
Du 19.....	67 35	97 »

BULLETIN.

Le Bulletin du *Moniteur* nous apprend aujourd'hui de quelle façon les journaux italiens arrangent l'histoire. Ces derniers nous affirmaient, il y a deux jours, que les garibaldiens avaient remporté une victoire complète sur les zouaves pontificaux munis d'une nombreuse artillerie. Vérification faite, se sont 90 soldats pontificaux qui ont passé, au contraire, sur le corps de 300 garibaldiens, en les chargeant à la baïonnette et les ont chassés bien au delà de Monte-Libieti. Dans la journée du 13, nous dit le *Moniteur*, 90 soldats romains ont marché à la baïonnette, et, passant sur le corps de 300 garibaldiens qui barraient la route de Monte-Libieti, ont réoccupé cette ville. Toutefois les envahisseurs, ayant reçu des renforts considérables de la frontière voisine, probablement mal gardée, ont fait un retour offensif au nombre de 800. Devant des forces aussi supérieures, le détachement pontifical a opéré sa retraite en bon ordre, ayant eu dans cette journée 10 blessés, qui ont pu être ramenés avec 15 prisonniers garibaldiens. Les pertes de l'ennemi paraissent avoir été considérables, et l'on affirmait à Florence que Menotti Garibaldi y aurait été grièvement blessé. Ce qui est certain, c'est que les envahisseurs ont cru plus prudent d'évacuer de nouveau Monte-Libieti et même Polvatera, et les Romains ont repris possession de ces deux localités.

Nous ne devons accueillir, on le voit, qu'avec une extrême réserve les informations transmises de Florence. Accepter pour vraies les allégations des feuilles italiennes serait pure du-

perie. Ne voyons-nous pas, en effet, dans une dernière dépêche, que ces feuilles, en date du 16, « confirment » leurs renseignements faux déjà envoyés sur le combat de Monte-Maggiore, près de Nerola « dans lequel les zouaves ont été battus » alors qu'il n'est plus douteux qu'il s'est passé précisément le contraire ? Toutefois, il nous faut bien répéter à titre de renseignement, les nouvelles informations qui nous parviennent sauf à les démentir demain ; mais nous ne remplissons cette tâche que sous la réserve la plus expresse. On prétend, à Florence, que la plus grande partie de la province de Frosinone est occupée par les garibaldiens : que les garnisons se sont repliées après une courte résistance ou même sans aucune résistance, et que les mouvements des corps garibaldiens et des troupes pontificales continuent sans relâche dans diverses directions. Les bandes d'insurgés, dit-on encore, grossissent considérablement, surtout au Sud de Rome. On annonce que des rencontres sans importance ont eu lieu près de Corèze et de Torre Alfina. Enfin que l'état de siège sera proclamé à Viterbe, par suite de l'attitude de la population.

Les versions qui précèdent tendent évidemment à établir que les affaires des garibaldiens prennent chaque jour une meilleure tournure, comme si cela devait imposer l'abandon aux grandes puissances catholiques et particulièrement à la France. Cette supposition est on ne peut plus mal fondée ; la convention du 15 septembre ne saurait relever des faits et gestes des garibaldiens ; mais nous ne devons pas moins tenir le lecteur au courant des informations contradictoires colportées de l'autre côté des Alpes, sauf à établir la vanité des visées qui sont leur point de départ et leur but.

Les journaux de Madrid publient un télégramme annonçant que les garibaldiens font publiquement des enrôlements à Naples.

On assure que le Cabinet de Madrid a offert au gouvernement français un concours actif pour maintenir dans son intégrité le pouvoir temporel du Pape.

Mgr Chigi, nonce apostolique, a remis hier, à M. de Moustier la circulaire du cardinal Antonelli par laquelle le Saint-Siège proteste contre l'agression Garibaldienne, accusant le gouverne-

ment de Florence, non-seulement de la tolérer, mais de la favoriser. Le journal la *Riforma* prétend qu'un consistoire extraordinaire doit être tenu à Rome. Le Pape aurait convoqué les cardinaux pour délibérer sur les événements actuels.

Les événements dont le territoire romain est devenu le théâtre augmentent, en Autriche, le nombre des adversaires du Concordat. Le reichsrath se prononcera probablement pour leur abolition pure et simple.

On ne parle que de notes ou circulaires diplomatiques. Hier, c'était la Prusse qui remettait une Adresse à tous les Etats catholiques, pour résoudre la question romaine dans un congrès. Il paraît que cette note prussienne est aussi apocryphe que celle du cardinal Antonelli est authentique.

La Prusse est aujourd'hui absorbée dans ses traités douaniers ou dans ses projets d'annexions. D'après le *Journal des Débats* M. de Bismark tâche de persuader au roi de Saxe qu'il devrait se décharger du fardeau de cette couronne pour la placer sur la tête du roi de Prusse, « si bien que le roi Jean de Saxe deviendrait l'obligé du roi Guillaume. » Le roi Jean n'est pas tout-à-fait convaincu de cette vérité, malgré les compensations monétaires qui lui seraient départies.

Un télégramme de Londres, en date du 16 octobre nous oblige à revenir sur la question du féniénisme en Angleterre. Ce télégramme confirme nos appréhensions. Quant à la répression définitive du mouvement sectaire. Ce télégramme est ainsi conçu :

« Hier, les féniens ont attaqué le dépôt d'armes des volontaires à Reephan, où ils se sont emparés de 60 fusils et 10,000 cartouches. Un combat s'est engagé entre les féniens et les agents de police, dont plusieurs ont été blessés. Un détachement de cavalerie a été envoyé à la poursuite des féniens. Une grande agitation règne dans tout le district. »

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Florence, 16 octobre, 8 h. 30 m. du soir.

Un télégramme de Rome, 16 octobre porte : Il y a eu un combat, à Vallecorsa, entre 200 insurgés et les gendarmes pontificaux appuyés des légionnaires d'Antibes. Il y a eu quelques morts et blessés de part et d'autres. Les insurgés se sont re-

tirés dans les montagnes. Un autre combat a eu lieu cette nuit, aux avant-postes de St-Laurent, entre des insurgés et des gendarmes. On s'est battu avec acharnement. Les détails de cette affaire sont encore inconnus.

Florence, 16 octobre, 9 h. 45 m. du soir. Le prince Humbert est arrivé à Florence. Les journaux démentent que Garibaldi ait quitté Caprera. Menotti Garibaldi a pris le commandement général des insurgés.

Rome, 16 octobre. Hier à Vallecorsa, frontière méridionale, une colonne de Squadrighiers (paysans volontaires) avec quelques gendarmes a tenu en échec 200 garibaldiens et laissé le temps à une colonne de troupes pontificales d'arriver à son secours. Les garibaldiens ont perdu 46 prisonniers 10 morts, dont leur chef et 2 officiers, nombre de blessés, beaucoup d'armes et de munitions. Du côté des pontificaux 2 gendarmes tués et un Squadrighier blessé.

Dans les provinces de Viterbe et surtout dans celle de Frosinone, les municipalités et les citoyens les plus honorables de plusieurs villes ont demandé des armes pour aider les gendarmes à repousser les envahisseurs.

Vienne, 17 octobre. Les journaux de ce matin saluent la lettre adressée par l'Empereur François-Joseph au cardinal Rouscher comme un changement réel des temps comme la résurrection des espérances, le raffermissement de la confiance dans la réalisation des aspirations constitutionnelles. — Le passage de la lettre de l'Empereur se rapportant à ses devoirs de souverain constitutionnel, donne à ce document la valeur d'une manifestation politique de la plus haute portée.

Lisbonne, 15 octobre, 4 heures du soir. Le paquebot l'*Estramadure* vient d'arriver à Lisbonne, venant de Rio Janeiro.

Les avis du Brésil vont jusqu'au 24 septembre. La clôture des chambres brésiliennes venait d'avoir lieu. Le gouvernement a obtenu tout ce qu'il avait demandé.

Sur le théâtre de la guerre, la situation était la même. Le siège de Humaita continuait. Le général Mitre, commandant en chef de l'armée alliée, refusait d'avancer. Le général brésilien Caxias désapprouvait cette conduite. Le bruit de la mort du général Urquiza s'était répandu.

L'armée alliée de terre se fortifie à la hâte à Tuyacucú, sa nouvelle position, qui est située à l'est du camp retranché du maréchal Lopez. A Buenos-Ayres, il y a eu un changement ministériel. Les nouveaux ministres sont partisans de la paix et ils sont appuyés par la presse.

On mande de Montevideo : les nouvelles suivantes du théâtre de la guerre au Paraguay :

Les forces alliées sont dans la plus complète inaction elles semblent ne s'occuper que d'éviter un choc général avec l'ennemi.

Les dix navires cuirassés du Brésil qui avaient remonté le fleuve Paraguay, laissant derrière eux intacte la batterie Paraguarayenne du Curupaity, se trouvent toujours coupés et bloqués entre cette batterie et la forteresse d'Humaita.

Curupaity a été fortement renforcé et le lit du fleuve en face obstrué complètement pour la navigation.

lui apportait du blé malpropre à moudre, les garçons meuniers ne faisaient que bayer aux corneilles, et la Mie déborda deux fois dans l'espace de trois semaines; bref, tout conspirait pour le tourmenter. Il querellait pratiques et garçons, rudoyait ses domestiques et fatiguait de lamentations à perte de vue les oreilles du curé et des parents de Louis. Mariette elle-même ne parvenait pas à le déridier. Il était de ces gens, en assez grand nombre, qui ne comprennent point, quand ils sont gais, pourquoi tout le monde ne rit pas, et s'étonnent, dans leurs moments de mauvaise humeur, que quelqu'un puisse sourire à côté d'eux. Aussi, quand sa fille cherchait à l'égayer, lui reprochait-il d'être légère et oublieuse.

« Quoi ! tu ris et tu chantes ! s'écriait-il. Tu ne penses donc plus à ton fiancé ! »

Et pourtant jamais accusation ne fut plus injuste. Qui a reçu du Ciel le don précieux de la gaieté est comme la rose, qui parfois penche sa tête chargée de pluie, mais sans briller pour cela de couleurs moins riantes. Telle était Mariette après le départ de son fiancé. Pour que la fleur perde le joyeux éclat dont l'a parée la nature, il faut qu'on la cueille, qu'on en disperse les pétales, et qu'on en déchire le calice. La vie et les hommes s'en chargent souvent.

Sur ces entrefaites, le juge de paix de Mival vint à mourir, et sa place fut donnée à un jeune avocat de la ville voisine. Au village, toute nouvelle figure fait sensation. M. Alexandre Levert fut donc l'objet de la curiosité générale. Ses traits accentués, sa voix criarde, son air rampant avec ses supérieurs et son arrogance avec ses inférieurs; les éclats de rire formidables que lui arrachaient ses propres plaisanteries ou

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 19 octobre 1867.

LA FILLE DU MEUNIER

IMITÉ DU HONGROIS.

DU BARON J. EÖTVÖS

— I (Suite) —

Rien ne rapproche deux cœurs comme de se sentir repoussés du reste des hommes. L'intimité du lien qui faisait le bonheur de Mariette et de Louis allait donc se resserrant. Néanmoins M^{me} Vilmet s'inquiétait beaucoup des manifestations de l'envie générale. Elle en accusait le maudit violon, sans lequel personne n'aurait rien eu à reprocher à son fils.

Cela n'empêchait point le fatal instrument de procurer bien des jouissances à Louis et à ceux qui l'entendaient. Lorsque, dans les longues soirées d'hiver, le curé et sa sœur, le meunier, sa fille et la famille Vilmet faisaient cercle autour du poêle, et que Louis prenait son violon, la physionomie de M. Valentin s'adouçissait, et la femme du maître d'école,

La reproduction est interdite.

malgré toute son antipathie pour la musique, contemplait son fils d'un regard ivre de joie.

Des années s'écoulaient sans amener de changements. Louis, grâce au travail, grandissait et se fortifiait. Mariette devenait une fille charmante, plus fraîche que la rose mi-épanouie. Jamais deux cœurs innocents n'envisagèrent l'avenir avec plus de confiance. Leur bonheur n'était-il pas assuré ? Mariette n'était-elle pas promise à Louis ? Il allait entreprendre son tour de France, et quand il reviendrait, au bout d'un an, on célébrerait la noce, le meunier l'avait dit; et ils étaient si jeunes tous les deux !

M. Valentin avait si bien pris l'habitude de voir Louis, il l'aimait tant et avait en lui tant de confiance qu'il reculait sans cesse l'époque du voyage. Enfin, Louis atteignit sa vingtième année, Mariette sa dix-huitième; et comme le curé, ami commun et conseiller des deux familles, insistait pour que le jeune homme commençât son tour, le meunier se décida à fixer le jour du départ.

Louis se mit en route par une belle matinée de mai. Ses parents, sa fiancée et le bon curé lui-même l'accompagnèrent jusqu'au bois. Là on échangea les adieux. Le père serra son fils contre son cœur, en détournant la tête pour cacher ses larmes. Après avoir fait une centaine de pas, Louis s'arrêta et se retourna. M^{me} Vilmet lui adressa une dernière bénédiction avec cet accent que la nature n'a donné qu'aux mères, et Mariette courut le rejoindre pour le conduire un peu plus loin encore. Les parents les suivaient des yeux avec émotion. Ils marchèrent en, se donnant la main jusqu'à un grand poirier sauvage tout couvert de ses fleurs. Louis en cueillit deux petites bran-

ches, en donna une à Mariette, l'embrassa, puis s'éloigna précipitamment avec un dernier signe d'adieu. Le pauvre garçon ne regarda plus en arrière; peut-être sentait-il que, s'il l'eût fait, il n'aurait pas eu le courage de partir.

Quand Mariette revint, son œil était plein de larmes ; mais une sorte de contentement se lisait sur son visage. Elle semblait dire : « J'ai du moins été la dernière à prendre congé de lui ! »

« Ne pleure pas, ma chère fille, lui dit M^{me} Vilmet en sanglotant. Il reviendra au printemps prochain, pour ne plus jamais te quitter en ce monde. »

— Je le sais bien, répliqua Mariette, et des larmes coulèrent sur ses joues roses. Il me sera fidèle ; car, au moment des adieux, quand il a cueilli cette branche, une pluie de fleurs est tombée sur nous comme une bénédiction, et la vieille Brigitte, la tireuse de cartes, à qui je demandais hier de nous dire la bonne aventure, m'a répondu : C'est inutile; la maison sur le toit de laquelle la cigogne a fait son nid n'est pas mieux gardée que la jeune fille qui conserve en son cœur une place à son bien-aimé absent. Mais une année est longue, et j'aime tant Louis ! Le moulin, sans lui, va me paraître si désert ! »

II.

Dans les premiers temps, l'absence du jeune Vilmet sembla peser à son maître plus qu'à personne. Depuis le départ de son cher Louis, M. Valentin ne voyait plus partout que des sujets de contrariété. On

Plusieurs journaux ont publié une seconde lettre de Mgr. Dupanloup à M. Rattazzi, intitulée : *Post scriptum à la lettre à M. Rattazzi*. Cet écrit, ou plutôt ce pamphlet, est fait avec une verve et un talent remarquables. Mgr. l'évêque d'Orléans s'efforce de prouver que la convention du 15 septembre doit être entièrement et intégralement observée, sinon par l'Italie du moins par la France.

Rappelons toutefois qu'il est des États en Europe qui comptent autant de catholiques que la France, et qui, si l'intervention devient nécessaire, elle devient également pour toutes les puissances catholiques.

Voici comment l'éminent prélat termine cette nouvelle philippique :

« Si donc, sous quelque prétexte que ce soit, l'Italie envahit ou fait envahir les provinces pontificales, c'est une autre dépêche Gramont, mais sur laquelle cette fois il n'y ait plus d'équivoque, qui doit à l'instant partir de Paris.

« De vaines protestations après les faits accomplis, il y en eut trop jusqu'ici; il n'en faut plus : personne ne s'y laisserait prendre. »
« Naguères, dans un noble langage, l'Empereur a parlé de points noirs à l'horizon, et de revers passagers. Ici, la noirceur serait trop profonde, et le revers ne serait point passager. Les malheurs du Pape voileraient d'une ombre trop funèbre notre étoile. Non, la chute du Pape ne peut devenir le pendant de la chute de Maximilien ! »

A Rome, on regarde comme certaine l'entrée des troupes italiennes sur le territoire pontifical. Elle devait avoir lieu avant le 20. (Italie, du 13).

Voici la nouvelle proclamation du général Garibaldi, déjà annoncée par le télégraphe :

Romains !

En dépit des conseils timides et des menaces impudentes, vous avez spontanément renoncé aux lenteurs; et à l'heure où je trace ces lignes, le cri héroïque de votre rescousse, est répété des forts de la Sabine aux collines du Janicule. Vous avez fait votre devoir avec une juste impatience. L'Italie, je n'en doute pas, fera le sien. Entre Rome et moi existe depuis longtemps un pacte solennel, et, à tout prix, je maintiendrai ma parole et je serai avec vous. Mais pour vaincre, je suis de trop. Les avant-gardes indomptables de Vascello et de St-Pancrazio, combattent dans vos rangs; vétérans éprouvés des batailles nationales, leur nom est une fanfare de victoire. Je ne refuse pas le glorieux mandat de vous guider, mais en attendant que j'arrive, je cède à votre désir et à celui de tous les amis et je transmets la direction de l'affaire aux mains de mon fils Menotti, certain qu'il saura vaincre avec vous ou mourir à son poste. Faites que quand j'arriverai, de la criminelle tyrannie qui vous a opprimés, il ne reste plus que l'ignominieuse mémoire.

5 octobre 1867.

G. GARIBALDI.

(Gazette piémontaise, du 14).

Il Comte Cavour annonce que, d'après les meilleurs renseignements, c'est le général La Marmora, qui aura l'honorable mission de conduire les troupes italiennes à Rome ou tout au moins sur le territoire pontifical. Ce qu'il y a

celles du maire de Mival, son ami, son mélange d'orgueil et de bassesse déplurent à beaucoup de gens. En revanche, il y en eut d'autres qui le trouvèrent fort aimable et même distingué. Le gros meunier fut du nombre. A son avis, personne n'était mieux fait que M. Levert pour être un grand seigneur. Sa façon de se tordre la moustache, son maintien quand il causait avec un subordonné, les mains derrière le dos, les jambes légèrement écartées, et imprimant à tout son corps un gracieux balancement; la dignité avec laquelle il crachait en fumant sa pipe, et qui l'emportait même sur celle d'un Yankee, tout cela lui constituait, aux yeux de M. Valentin, un extérieur imposant et majestueux. Aussi le juge de paix fut-il bientôt en grande faveur auprès du meunier, surtout après lui avoir donné gain de cause dans quelques-unes des contestations que celui-ci, à cheval sur le moindre de ses droits, avait fréquemment avec ses voisins. Dès lors, M. Levert alla tous les jours au moulin, dont le propriétaire s'enorgueillit de le recevoir presque autant qu'il l'eût fait d'offrir l'hospitalité au premier fonctionnaire du département.

Fut-ce la beauté de Mariette ou la fortune de son père qui décida M. Alexandre à lui faire la cour, malgré l'antipathie qu'elle montrait pour lui ? C'est difficile à dire. Le cœur humain renferme un tel mélange de bons et de mauvais instincts que l'intérêt agit sur les âmes les plus nobles, et le sentiment sur les plus viles. Au bout de quelques semaines, il n'existait plus l'ombre de doute sur les intentions du juge de paix, et il n'était pas moins évident que le meunier voyait de très-bon œil le nouveau prétendant de sa fille. Lui qui, jusque là, parlait de Louis à tout pro-

de curieux, c'est que La Marmora est précisément l'homme qui refusait de combattre le Pape en 1860 et qui a fait approuver la Convention de septembre. (Mouvement, du 13).

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. E. Simon :

« Garibaldi continue à lancer, de son île de Caprera, proclamation sur proclamation; il n'y est question ni du roi ni du gouvernement, si ce n'est par des allusions qui semblent confirmer ce que l'on disait depuis quelques jours du caractère anti-monarchique de l'incursion des bandes garibaldiennes. A ce sujet, mentionnons que certaines feuilles s'attachent dès à présent à justifier l'entrée de l'armée italienne dans les États du Pape, en invoquant, à l'appui de leur thèse, les démonstrations républicaines faites par les chemises rouges. »

DÉBATS.

Le *Journal des Débats* contient, sur la situation de l'Allemagne et sur les desseins extérieurs de la politique prussienne, un long article dont les éléments lui sont fournis par ses correspondances de Vienne, de Berlin, de Dresde, de Munich et de Stuttgart :

« Selon nos correspondants de Berlin et de Dresde, dit cette feuille, sous la signature de M. P. David, secrétaire de la rédaction, il se ferait en ce moment un travail considérable dans l'intérieur de la confédération du Nord, et l'on préparerait des actes qui auraient pour résultat de consommer prochainement la réunion formelle à la Prusse, du royaume de Saxe et des quatre principautés qui sont le grand-duché de Saxe-Weimar, le duché de Saxe-Meiningen, le duché de Saxe-Cobourg et Gotha et le duché de Saxe-Altembourg. Ces cinq États, qui depuis un an font partie de la confédération du Nord, et qui possèdent encore leur autonomie avec une sorte d'indépendance, deviendraient des provinces prussiennes, et la Prusse y gagnerait outre la très-avantageuse rectification de ses frontières, un territoire dont la surface est d'environ 1,300 lieues carrées de France et dont la population s'élève à plus de 8 millions d'habitants. »

DÉBATS.

Les *Débats* citent à l'appui cette « grosse » nouvelle l'analyse et au besoin le texte des communications de ses correspondants, puis ils terminent en disant : « Tout cela ne nous surprendrait point, parce que nous avons toujours pensé que la confédération du Nord était une institution éphémère, et que la Prusse absorberait un jour tous ses confédérés; nous croyions seulement que la Prusse y mettrait un peu plus de cérémonie et un peu moins d'empressement. »

MONDE.

Une lettre de Rome, 12 octobre, adressée au *Monde* et reproduite sous la signature de M. Taconet, porte à 30,000 hommes l'effectif prochain de l'armée italienne sur les frontières pontificales : « Cet énorme rassemblement de troupes autour d'un petit État qui n'a que quelques douzaines de lieues d'étendue est quelque chose d'inexpliqué et d'inexplicable, du moment qu'elles ne font rien de ce pourquoi

pos, il se hâta maintenant, dès qu'on prononçait ce nom-là, de changer le tour de l'entretien, et tout, dans sa conduite, trahissait une tendance à relâcher autant que possible ses liens d'amitié avec les Vilmet.

La femme du maître d'école en conçut de l'inquiétude et passa des nuits sans sommeil. Tous ceux à qui elle communiqua ses craintes les partageaient. Seuls Mariette et Vilmet envisageaient l'avenir avec confiance : elle, parce qu'elle était sûre de son propre cœur et convaincue que son père l'aimait trop pour la forcer à un mariage qui la rendrait malheureuse toute sa vie; lui, parce qu'il jugeait impossible qu'on recherchât la fiancée d'un autre ou que le meunier manquât à sa parole.

Ainsi s'écoula l'été. La vendange était faite, les récoltes terminées; on voyait ça et là, comme un consolant espoir, verdoyer les champs fraîchement semencés. Les arbres changeaient de teintes, l'or se mêlait au feuillage d'argent des peupliers, la pourpre à la verdure des bois, et les fils de la vierge, scintillant au soleil, enlaçaient par milliers les rameaux qui se dépouillaient. Déjà les feuilles sèches s'envolaient et se dispersaient au plus léger souffle de vent.

C'était dimanche. Selon son habitude depuis le départ de Louis, Mariette était assise, seule, sous un bouquet d'arbres près du moulin. Elle suivait des yeux, tantôt les légers nuages glissant au ciel, tantôt le cours paisible de la Mie, et elle songeait à son fiancé absent. Qu'aurait-elle pu faire de mieux ? Son père n'aimait pas — elle le savait bien — qu'elle allât chez le curé ou chez les Vilmet, et elle ne pouvait plus lui parler de Louis. Ici du moins, où elle était venue tant

elles sont là. Leur mission apparente est de protéger les frontières romaines contre les bandes de Garibaldiens; mais leur mission secrète ne serait-elle pas de se tenir prêtes à envahir en masse le territoire qu'elles sont chargées de faire respecter, et, par le poids et la force et leur nombre rendre toute résistance impossible ? Tout ce qui se passe, en ce moment autorise fortement cette crainte. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

On écrit de Biarritz au *Mémorial des Pyrénées*.

« Nous avons quelques détails sur le douloureux épisode qui a marqué la dernière excursion en mer de S. M. l'Impératrice et de son fils.

« Au retour de Fontarabie, le commandant du *Chamois*, ne voulant pas exposer plus longtemps ses passagers au roulis qui menaçait de devenir excessivement fatiguant à mesure que la vague devenait plus houleuse, résolut d'aborder le port de St-Jean-de-Luz.

« Un canot fut mis à la mer et aussitôt l'Impératrice, le Prince impérial, M. de La Valette et quelques personnes de sa suite y descendirent.

« Malheureusement, l'embarcation, que poussait un fort courant produit par le remous, ayant manqué l'entrée du goulet, alla se jeter sur les rochers à droite de la passe.

« Le pilote, debout à l'avant du canot, voulut sauter sur les rochers, mais il fut frappé en pleine poitrine par la pointe du foc. On sait que cet accident a occasionné la mort de ce malheureux marinier. On sait aussi que, grâce au dévouement exprimé de l'équipage, S. M. l'Impératrice, son fils et les autres passagers du canot ont été transportés à terre sans autre inconvénient que celui d'un bain forcé.

« Des voitures de la cour mandées par dépêche télégraphique ramenèrent, vers neuf heures et demie du soir, à la villa, les augustes promeneurs qui, leur sang-froid aidant, en avaient été quittes même pour moins que pour la peur.

« Nous apprenons que l'Empereur s'est transporté vendredi, dans la matinée, à St-Jean-de-Luz pour distribuer de sa personne une gratification considérable aux braves marin et remettre à la veuve du pilote un brevet de pension et plusieurs milliers de francs à titre de premier secours.

« Le surlendemain, les obsèques du malheureux marin ont eu lieu avec un certain éclat et plusieurs personnes de la maison de l'Empereur assistaient à cette cérémonie.

« Le lendemain de l'accident survenu à St-Jean-de-Luz, l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de M. le Préfet des Basses-Pyrénées et de quelques personnes de la cour, se sont rendus dans cette ville, en char-à-bancs couverts, pour visiter les lieux, témoins du malheur de la veille, et porter quelques consolations à la pauvre famille éplorée. La victime, ancien capitaine au cabotage, laisse une veuve et six enfants en bas âge.

« La famille impériale a fait remettre par M. d'Auribeau, notre préfet, plusieurs milliers de francs à la veuve Larretche. En outre de ce large secours pécuniaire, l'Impératrice, n'écoulant que l'élan de son cœur, a fait connaître aux orphelins qu'elle daignait accepter la charge de leur tutelle. »

Correspondance Parisienne.

Paris, 18 octobre 1867.

Quelques journaux ont avancé que le Prince

de fois avec son bien-aimé, elle pensait à lui librement. Comme si le feuillage murmurait le nom, comme si le miroir de l'eau réfléchissait l'image chère à Marie, elle ne se sentait pas seule en cet endroit, et les souvenirs du passé lui faisaient oublier l'amertume dont sa vie était pleine depuis qu'Alexandre Levert venait si souvent au moulin.

« Quel fou que ce juge de paix ! se disait-elle. Il croit que je finirai par oublier mon Louis ! Qu'il se détrompe; jamais ! »

Et elle s'enfonçait de plus en plus dans sa rêverie, les yeux fixés sur la dernière lettre de Louis, qu'elle avait lue et relue vingt fois, mais qu'elle n'avait pas encore repliée, comme si elle ne pouvait détacher ses regards de cette chère écriture.

Pendant ce temps, son père, après avoir fini la méridienne par laquelle il débregait la longueur du dimanche, se levait, allumait sa pipe, ouvrait la fenêtre et se mettait en contemplation. Ce n'était point sur la rivière que donnait cette croisée, mais sur la cour, le jardin et les terrains fertiles qui s'étendent entre la Mie et les montagnes. Ici le meunier voyait ses champs, là son pré où paissaient neuf vaches, et dans le lointain il apercevait la ville, où il était propriétaire d'une maison, et les coteaux, où il possédait un vignoble. La récolte des céréales avait été belle, la vendange abondante. La cave se remplissait, la grange était comble, la provision de fourrage énorme. Il se rappela le temps où il était garçon meunier. Que de changements depuis lors ! Feu sa femme, qu'il avait épousée veuve et propriétaire du moulin, ne reconnaissait plus elle-même sa propre maison. Un toit neuf, des murs neufs, une clôture neuve; il n'était guère resté d'autrefois que l'emplacement.

(La suite au prochain numéro.)

Impérial était retombé malade, à la suite de l'accident arrivé à St-Jean-de-Luz. Je me préparais à vous adresser, d'après mes informations particulières, un démenti à ce bruit complètement erroné, quand j'ai trouvé ma besogne toute faite dans le *Moniteur* de ce jour. Le journal officiel annonce, en effet, que le Prince Impérial accompagnait l'Empereur dans la revue, que S. M. a passée hier, des troupes composant la garnison de Bayonne. Je ne crois pas qu'un malade, surtout quand il est prince, aille s'exposer sans besoin aux fatigues d'une revue. — La vérité est que le Prince jouit d'une excellente santé.

— Puisque je tiens le *Moniteur*, j'appellerai votre attention sur le décret qui nomme M. de Germiny, président de la *Compagnie Immobilière*. Le nom de M. de Germiny, appelle naturellement la confiance. Il est depuis longtemps mêlé aux plus importantes fondations du Crédit public. Il est donc une garantie de la prospérité de la grande Société, dont l'Empereur vient de lui confier la présidence.

— La petite insurrection des montagnards Tunisiens du Djesel, a été vite comprimée; elle n'avait d'ailleurs quelque importance, que par la présence du frère du Bey, à la tête des rebelles. Deux grands personnages, Si Rechid et Si Smail Sounni, accusés d'avoir entretenu une correspondance avec le prince Sidi-Dadel, ont été mis à mort par ordre du Bey. Cet acte de rigueur allait atteindre un troisième officier du gouvernement, également accusé de trahison, mais il a dû son salut à la déclaration qu'il a faite de son origine Algérienne et à l'exhibition d'un passeport français. Le Bey s'est contenté de l'envoyer dans la prison de la Goulette. Ce sont là les derniers détails de l'insurrection Tunisienne. Mais ce qu'il nous importe surtout, c'est de savoir si les capitalistes français se ressentiront de la fin de ces troubles, et aussi de la disparition du choléra, ces deux fléaux qui ont si fort éprouvé la religion depuis quelques mois. De ce côté encore, les nouvelles sont satisfaisantes. Les démarches du Comptoir d'escompte, au nom des porteurs d'obligations Tunisiennes, auraient obtenu un premier succès; une remise de 400,000 francs destinée au paiement du coupon de juillet dernier, serait arrivée à Paris en valeurs à trois mois d'échéance. Le *Kosmadar*, annoncerait en outre au Comptoir, l'envoi prochain de nouvelles remises pour la même destination.

— Il est des bruits dont le caractère mensonger serait bien difficile à expliquer; d'où est venu, par exemple, celui qui attribue à M. Faulze d'Ivoy, préfet du Cher, l'intention de se démettre de ses fonctions pour se présenter à la députation ? Rien n'est moins vrai pourtant, et M. Faulze d'Ivoy, n'a jamais songé à changer de poste pour servir le gouvernement.

— Une élection au Conseil d'arrondissement a eu lieu avant-hier dans le Var, canton du Beausset. M. Arquier, conseiller sortant, a été élu par 1326 voix, contre 1307, données à M. Caehard, maire. L'administration avait observé la plus complète neutralité.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles du jour

Cette après-midi, les ministres se sont réunis au palais de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur. Il n'est pas exact que les membres du conseil privé aient été convoqués pour cette séance.

— On parle, au ministère de l'intérieur, d'un prochain décret comportant d'assez nombreuses mutations dans le personnel des sous-préfectures.

— A Paris, la cherté du pain est aggravée de 2 centimes par kilogramme par le droit d'octroi qui, depuis quelques années, frappe chaque sac de farine. Il est question d'abolir cette taxe.

— Par décision du ministre de la marine, on vient de suspendre provisoirement les engagements volontaires dans les équipages de la flotte, excepté pour le charpentage, le calfatage et la voilerie.

— On mande de Toulon qu'il vient d'y arriver de Paris l'ordre de placer la frégate à vapeur la *Circée* en préparation d'armement.

— Dans la dernière réunion des commissaires du banquet qui doit être offert à la commission impériale de l'Exposition, il a été décidé que les dames y seraient invitées. Pendant le dîner, qui aura lieu au grand hôtel du Louvre, divers morceaux de musique seront exécutés par un orchestre allemand, et quelques morceaux de chant par une Société anglaise composée de miss charmantes. On suppose que le nombre des convives sera de 300.

— M. Victor Hugo a quitté Bruxelles pour retourner à Hauteville-House.

— Le *Journal de Paris*, célèbre par ses canards, annonce pour le 20 courant, la publication au *Moniteur* d'un manifeste politique « sans préciser le sens de ce document, on affirme, dit notre éleveur de palmipèdes, qu'il désignera nettement la ligne pratique que le gouvernement est décidé à suivre. » Voilà un onqui nous a tout l'air d'appartenir à la famille de M. de Lapalisse.

— On apprend de Londres que la grève des tailleurs est enfin terminée. Après une résistance de sept mois, les ouvriers ont accepté la transaction offerte par les patrons. S'ils avaient commencé par là, que de souffrances évitées ?

— Les nouvellistes hoursiers du passage de

L'Opéra veut absolument qu'il y ait une modification du ministère. Ils sont toutefois moins exigeants et s'abstiennent de faire entrer dans les conseils du gouvernement tels ou tels personnages qui n'ont point de si hautes visées. Qu'on remplace M. de Monstier par M. de La Valette, que M. Rouher quitte l'hôtel du Carrousel pour la place Beauvan, on n'en demande pas davantage. Est-ce dans l'intérêt des affaires, ou pour le mieux de la politique? Non, c'est par goût du changement. Tout porte à croire que cette velléité ne sera pas satisfaite et que, sauf le portefeuille des finances, le ministère restera constitué comme il l'est.

— On s'occupait aussi, dans les groupes, non sans animation, des affaires d'Italie :

Sans accepter positivement les bruits d'invasion du territoire pontifical par l'armée italienne, beaucoup de personnes croient cette résolution imminente, vu la situation extrême où se trouve le gouvernement du roi Victor-Emmanuel. Ce serait l'*alea jacta est* de la révolution péninsulaire.

D'autre part, l'idée d'une nouvelle intervention de la France à Rome est fort débattue. On fait valoir pour et contre des arguments considérables. Un point sur lequel l'accord existe parmi les discoureurs impartiaux, c'est qu'il est pour le moins étrange que les autres grands États catholiques prétendent laisser à la France seule le soin, les difficultés, les sacrifices que comporte, aujourd'hui plus que jamais, la protection du Saint-Siège.

Voici ce que mande une correspondance de Rome :

« Le gouvernement a acquiescé à la demande générale faite par la population de Viterbe de s'armer en masse. Il est parti de Rome un officier très habile qui doit organiser avec prudence cet armement. Sous peu de jours, dans le Viterbois, nous aurons une force quadruple fournie par le meilleur élément qu'il soit possible de trouver, c'est-à-dire la population locale. »

— L'expédition abyssinienne continue à être la principale sollicitude de l'Angleterre. On écrit de Londres, 15 octobre :

« Trois batteries et le quartier-général de la 5^e brigade de l'artillerie, la batterie de la 2^e brigade se rendant à Caylan, et les sous-officiers et soldats se rendant en Abyssinie ont été passés en revue hier à Woolwich par le major-général Warde. Le général a complimenté officiers et soldats sur leurs bons services et leur bonne réputation du régiment pendant qu'il serait en service actif. L'état-major et la batterie de la 5^e brigade quittent ce matin Woolwich pour se rendre à Ports-Mouth. La batterie de la 2^e brigade et les hommes destinés pour l'Abyssinie partiront mercredi matin. »

— Un journal annonce, sans rire, que les Prussiens, en évacuant la forteresse de Luxembourg, ont remis aux autorités cinq cents clefs dont chacune ouvre une porte de souterrain, de corps de garde, de casemate, etc. Seulement les Prussiens n'ont pas eu l'attention de mettre une étiquette à chaque clef, de sorte qu'il se passera peut-être cinq ou six mois avant qu'on ait ouvert les cinq cents portes, si l'on tient à ne pas faire sauter les serrures.

Tandis que M. de Bismarck autorise la loterie de Francfort, le grand-duc de Schwérin vient de fermer l'établissement de jeu qui existait de temps immémorial et dont les revenus entraient dans la caisse ducal.

— Une lettre de New-York annonce que Mme Lincoln est sur le point de convoler en secondes noces avec un gentleman de Canton (Chio).

— Un de nos premiers constructeurs, M. Marinoni, vient de livrer à l'imprimerie du *Petit Journal*, une machine de son invention imprimant 600 journaux par minute, et qui laisse bien loin derrière elle toutes les presses américaines, regardées jusqu'à ce jour comme le dernier mot de la mécanique.

L'imprimerie du *Petit Journal*, qui est dirigée par M. Marinoni, sera munie de quatre de ces puissantes machines, qui lui fourniront 144,000 exemplaires à l'heure.

— *Bourse*. — La liquidation de quinzaine se ressent des inquiétudes persistantes du monde politique. On redoute un conflit d'abord avec l'Italie, puis avec la Prusse, solidaire de sa nouvelle alliée. Ce n'est là qu'une conjecture; elle a suffi pour donner aux baissiers la prédominance sur la place.

La rente perd 35 c., l'emprunt italien 60 c., le crédit foncier 12.50, le comptoir d'escompte 5 fr. Il y a reprise de 1.25 sur le crédit mobilier.

Tous les chemins de fer, à l'exception des Charentes, qui restent sans variation, inclinent à la baisse : l'Orléans pour 8.75, le nord pour 7.50, le Lyon pour 5 fr. l'est et l'ouest pour 2.50, le midi pour 1.25.

En dernière heure, les offres surpassent la demande.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Agricole

VINS.

Voici, accompagnés de chiffres commerciaux, des nouvelles du Bordelais et de la Bourgogne :

Bordelais (Lesparre). — Vendanges terminées ; faible quantité, bonne qualité. Les prix s'élevèrent. Les propriétaires demandent 300 fr. des 905 litres, nu et sur bourre. Les 1865 valent 850 fr. ; les 1866, médiocres sont tenus à 325 à 350 f.

Blaye. — Faible récolte ; qualité non encore établie. Pas de vins vieux. On vend : Blaye, ordinaire (1865), artisans 500 fr., bourgeois 550. Les 1866 varient de 320 à 350 f.

Pauillac. — Récolte inférieure à une année moyenne. Ravages de l'oïdium. Bonne qualité.

Un journal donne les renseignements suivants sur les vendanges dans la Bourgogne : « Malgré l'abaissement de la température de ces derniers jours, la maturité des raisins a continué de marcher d'une manière régulière ; aussi, les vendanges sont ouvertes dans toute la côte, de Dijon à Beaune. On s'accorde toujours à dire que le vin sera de bonne qualité pour les grandes cuvées, et de qualité très-satisfaisante pour les ordinaires. — On paie la bonne qualité 50 à 55 les 228 litres. »

Mercurey. — La qualité est satisfaisante ; on cote : vins fins 1857 à 1859 de Givry, Sautenay, Chassagne, Mercurey, 250 à 400 f. les 228 litres, vins de 1861 à 1865, 200 à 300 fr. ; 1866, 60 à 70 fr.

Puligny. — Récolte un peu inférieure à une année ordinaire : bonne qualité. Vins nouveaux ordinaires en cave : 50 fr. les 228 litres, barrique non comprise : vins blancs, 22 à 25 fr. les 114 litres, fenillette non comprise.

Joigny (bonne qualité). — Récolte peu abondante. On paye 42 à 45 fr. le muid (228 litres), et on monte jusqu'à 55 fr. pour les vins logés.

GRAINS.

Une certaine réaction se manifeste à Paris, sur les cours des grains et des farines. Celles-ci qui tendaient au chiffre de 89 (les 157 kil.) sont retenus à 88 et même 87,50. Situation analogue pour le blé et les autres céréales.

Voici quant aux départements, le résumé des avis télégraphiques :

Hausse (11 marchés). — Fismes, 2 à 2,50 ; Sablé-sur-Sarthe 50 c. ; Mondoubleau 1.05 ; Senlis 50 c. ; Bar-le-Duc 1.50 ; Roye 50 c. ; Nevers 1 fr. ; Pont-Audomer 1.63 ; Vernou 78 c. ; Bourneville 1.49

Fermeté (1 marché). — Nantes.

Sans variation (4 marchés). — Armentières, Castelnau-d'Aud, Maintenon, Verneuil.

Baisse (1 marché). — Châteauneuf 65 c.

En général, les apports sont médiocres. On voit très peu de blé ancien. Le nouveau est de bonne qualité, pesant en moyenne de 76 à 78 kil. à l'hectolitre. Ceci est à considérer comme atténuation effective du prix de vente.

Les arrivages de denrée exotique sont importantes, à Marseille surtout. Voici les quantités reçues dans ce port, le 14 octobre :

De Barletta, 16,200 hect. blé ; de Bari 4,500 hect. blé ; de Burgas 25,000 hect. blé ; de Bordista 4,000 hect. blé ; de Gènes 1,500 hect. blé ; de Livourne 5,200 hect. blé ; de Sausoum 3,200 hect. blé ; de Tarente 1,200 hect. blé ; de Taganrog 1,200 hect. blé ; de Bari 4,550 hect. avoine, 1,250 hect. orge ; de Tarente 1,350 hect. orge, 1,200 hect. avoine.

D'après les dépêches de l'étranger, il y a comme en France, un temps d'arrêt et même quelque réduction sur les mercures.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
24	Jeu.	s Raphaël.	
25	Vendr.	s Capuan.	St-Germain.
26	Samed.	ss ^e Reliq. du D.	Vers.

Ⓟ P. Q.	le 3, à 6 h. 27 m. du soir.
Ⓟ P. L.	le 13, à 1 h. 33 m. du soir.
Ⓟ D. Q.	le 20, à 9 h. 26 m. du matin.
Ⓟ N. L.	le 27, à 1 h. 12 m. du soir.

M. le Préfet du Lot a accordé une gratification aux sieurs Vignoles et Bergougnoux, de Carennac, pour avoir sauvé, dans la journée du 5 septembre dernier, le jeune Rouffignac, qui était en danger de se noyer dans la Dordogne.

M. le Préfet du Lot a adressé à MM. les Maires du département par la voie du Recueil la circulaire suivante :

A Messieurs les Sous-Préfets et Maires du département.

Messieurs,

M. le Grand Ecuier, vient de faire connaître que la commission chargée d'opérer l'acquisition des étalons ango-normands, nécessaires à la remonte des dépôts de l'Etat, procédera à ces opérations les 7, 8 et 9 novembre prochain, au Haras du Pin. Comme précédemment, les délégués des départements, des Sociétés étalonnères, ou les particuliers, qui saisiraient cette occasion de faire leurs achats, trouveront auprès des membres de la commission, un concours empressé et obtiendront tous les renseignements dont ils auraient besoin ; ils connaîtront notamment à l'avance, le chiffre de la prime d'approbation et pourront ainsi opérer à coup sûr. La mesure nouvelle, qui consiste à réunir tous les chevaux sur un même point, ajoutera encore aux facilités de réaliser commodément et sûrement leurs intentions. On peut prévoir qu'il ne passera pas moins de 350 étalons devant les yeux de la commission et du public, ce qui constituera la réunion vraisemblablement la plus importante de l'Europe.

Je vous prie de donner à ces dispositions la plus grande publicité.

Recevez, etc.

CH. DE PEBEYRE.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

LIGNE D'AURILLAC A BERGERAC.

ENQUÊTE.

Un arrêté préfectoral, en date du 12 octobre courant, avertit le public que, pendant un mois, du 20 octobre au 20 novembre inclusivement, il sera déposé, au secrétariat général de la Préfecture, l'avant-projet dressé par MM. les Ingénieurs de l'Etat pour la construction de la section de la ligne ferrée d'Aurillac à Bergerac, comprise entre Aurillac et St-Denis.

On pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le bataillon de dépôt du 72^e de ligne, fort de 16 officiers et 155 hommes allant de Périgueux à Toulouse, est arrivé vendredi à Cahors, il repartira dimanche matin.

La compagnie hors rang du dépôt du 88^e de ligne qui vient tenir garnison à Cahors est arrivée aujourd'hui samedi. Le bataillon fort de 15 officiers et de 245 hommes arrivera le 25 dans notre ville.

M. Lescure, chargé de la classe de seconde au collège de Figeac, est nommé professeur de cinquième et sixième au collège de Moissac.

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 3 octobre courant,

M. Sergent, chargé de cours d'histoire au Lycée impérial de Vezoul, est chargé de cours d'histoire au Lycée impérial de Cahors, en remplacement de M. Zeller qui remplace lui-même M. Sergent au Lycée de Vezoul.

Nous lisons dans l'Etendard :

Un de nos plus vaillants et plus dévoués soldats de la démocratie française, M. Emile Labrousse, vient de s'éteindre à Bruxelles, emporté par une longue et cruelle maladie contre laquelle son énergie morale, plus encore peut-être que la vigueur de sa constitution physique, l'aidait à lutter depuis plusieurs années.

Né à Cahors, en 1799, et fils d'un patriote de 1792, M. Labrousse avait consacré à l'enseignement le commencement de sa carrière. Dès l'âge de vingt ans, il dirigeait l'enseignement mutuel de Tulle (Corrèze), et, en 1823, il était nommé sous-directeur de l'école philotechnique, à Paris.

Trois ans plus tard, en 1826, il devint chef d'une importante maison d'éducation.

A la foire de Souillac du 7 octobre, le froment valait 25 fr. l'hectolitre ; le seigle 16 fr. ; les maïs 13 ; les haricots 20 ; les pommes de terre 4 fr.

On nous écrit de Sarlat pour nous prier d'informer ceux de nos lecteurs, que ce nouvel avis peut intéresser, que le Concours de bestiaux qui aura lieu dans cette ville, le samedi 26 de ce mois, s'annonce comme devant provoquer un marché des plus considérables et des mieux approvisionnés où les acheteurs trouveront réunies la quantité et la qualité en bœufs, porcs et moutons, ainsi qu'un assortiment complet des diverses productions du pays.

Une société coopérative pour l'achat et la vente des denrées s'organise à Moulins, sous les auspices des notables citoyens de la ville et avec la participation des sociétés de secours mutuels. Elle comprend dès-à-présent le pain, la viande le vin, les légumes et les fruits, l'épicerie. Plus tard, ainsi qu'il est advenu ailleurs avec un plein succès, l'association fournira aux ménages, linge habits, chaussures, etc., le tout à prix de revient et de bonne qualité. Avis aux personnes sincèrement dévouées à la classe ouvrière.

Les cigares de 15 à 20 centimes ont été livrés jusqu'à ce jour par la régie aux débiteurs de tabac en coffrets contenant 250 cigares. M. le Ministre des finances a décidé récemment que les boîtes de 50 cigares seraient mises en vente, sans augmentation de prix, dans tous les débits de l'Empire qui en sont, dès à présent, approvisionnés.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Mariages.

16 octobre Cassagne (Pierre), jardinier, et Lala (Catherine).

Décès.

16 — Sallèles (Jean-Baptiste), ancien commissaire de police, 92 ans, boulevard Nord.
16 — Vitrac (Pierre), 15 jours, rue Ste-Barbe.
18 — Denestèbe (Pierre), meunier, 67 ans, rue Copiscal.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance,

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Variétés

LA CAILLE.

Jean Tapié, — un nom aimé dans notre littérature, — nous racontait, certain soir, la légende que voici : « Il y avait une fois un roi qui, — à l'inverse de tous les princes légendaires, était loin d'être beau. Mais il était fort puissant et très dévoué. On ne citait de lui que quelques traits de bonté, sortes de sobriquets d'une nature à demi sauvage, et il ne se souvenait que par hasard qu'il était chargé de conduire des hommes et non des brutes. »

« Ce prince était grand chasseur, au moins aussi grand chasseur que Nemrod lui-même. »

« Un jour, — quoiqu'il eût l'habitude de ne s'attaquer qu'aux bêtes féroces, — il dit à ses nombreux serviteurs : « Tas de valets, en ce temps-là les rois parlaient de cette façon, — ce soir, quand les douze coups de minuit sonneront à la grande horloge de notre bonne ville, vous monterez sur mes meilleurs chevaux, et vous irez au loin battre les champs frais dépoillés de leurs récoltes, afin que je puisse ces jours-ci trouver dans un étroit rayon une quantité considérable de petit gibier. Je tiens à montrer à mon peuple que si je chasse bien la fauve, je possède encore les qualités nécessaires à un bon chasseur de ce petit gibier que j'abandonne avec la plus noble indifférence aux petits hobereaux honorés de ma protection. Allez, et surtout obéissez. »

« A quelques jours de là, le soleil levant éclairait la plus grande scène de carnage que oncques humain eût vue de sa vie. Gibier à plume à courte volée et petit gibier de poil gisaient pêle-mêle, sous les pieds des chevaux du roi et de sa cour. Le prince se montrait satisfait, quand vint à lui un courtisan qui lui dit, avec tout le respect dû à un roi chez lequel la potence ne chômaît guère :

« — Sire, je vois là beaucoup du gibier, mais il me semble qu'il y a bien peu de cailles. »

« — C'est vrai, s'écria le roi en pâissant un peu, — ce qui était un très mauvais signe. — Holà ! ma-rauds, appelez toute ma valetaille. Que signifie pareille chose ? Les « journaux » m'ont cependant appris que les migrations de cailles avaient été abondantes sur ce territoire. »

« Et le monarque tempêta et même jura beaucoup, — car il jurait comme un diable, — en attendant que son monde fût réuni. »

« Mais, peine inutile, le roi ne put rien savoir. »

« Bien au contraire, quelques valets, un peu plus hardis que les autres, assurèrent à Sa Majesté qu'ils avaient abattu un très grand nombre de cailles dans le rayon parcouru par elles. »

« — Alors, s'écria le souverain furieux, je veux qu'on me dise ce qu'elles sont devenues. Si dans une heure, vils coquins que vous êtes, vous ne m'avez pas obéi, je vous donnerai tous demain en pâture aux corbeaux et aux faucons de mon royaume. »

« L'aiguille de la montre du roi n'arrivait pas encore à la soixantième minute, que de grandes clameurs se firent entendre dans le bois voisin. Le bruit se rapprocha, et bientôt l'on vit des gens du prince amener une jeune fille. Ils se mirent à crier des qu'ils furent au plus près :

« — Sire ! Sire ! voilà la coupable. »

« — Pardonnez-moi, Sire, s'écria la jeune enfant en se jetant aux genoux du souverain, c'est pour votre bien, c'est pour le bien de votre peuple. Je vais vous dire pourquoi je me suis rendue coupable de ce que vous avez cru être un forfait contre Votre Majesté. Sire, je vous en supplie, écoutez-moi. »

« Et en prononçant cette prière d'une voix tremblante, la jeune fille donnait à tout son visage une expression tellement suppliante, et puis elle était si belle, si belle ! ses cheveux d'un blond cendré, flottant en désordre sur ses épaules, et ses yeux bleus, noyés de larmes, que le roi laissa tomber sa cotère et ordonna à l'enfant de parler. »

« — Sire, au fur et à mesure que vos valets courraient les champs afin de vous rabattre le gibier dans un cercle étroit, moi je posais mes petits filets, et, à l'aide d'un appeau dont je me sers merveilleusement, j'appelais à moi toutes les cailles qui, fatiguées, n'en pouvant absolument plus, se laissaient prendre facilement. Cela fait, je les emportai à la maison, avec l'intention de les rendre à la liberté. J'étais heureuse, — oh ! pardonnez-moi, Sire, — en pensant qu'il ne vous resterait que bien peu de ces oiseaux à faire périr. Voyez-vous, les rois ne savent pas ces choses-là ; mais nous le savons bien, nous, quels im-

menses services nous rend la présence des cailles dans nos terres, et plus nous allons, plus ces oiseaux sont rares.

« Les cailles se nourrissent de beaucoup d'insectes et de petites graines d'herbes nuisibles, et je pensais, Sire, avec une certaine satisfaction, que chaque caille dérobée par moi à la mort, c'était un peu de pain que je conservais aux pauvres. Sans doute, Sire, je privais Votre Majesté et vos puissants seigneurs conviés à la chasse, d'un plaisir, mais il m'était si doux de penser qu'en agissant ainsi j'appelais sur votre tête quelques bénédictions de plus, car lorsque les récoltes viennent à point, on est tout prêt à en gratifier les souverains. Or, les oiseaux, et parmi eux les cailles, que vous tenez tant à poursuivre, sont les meilleurs auxiliaires de nos récoltes. Pardon encore, Sire, mais il me semble que j'ai bien fait.

« C'était beaucoup d'audace de la part de la jeune fille; cependant le roi ne se fâcha point... au contraire.

« Le lendemain, on publia une ordonnance royale qui défendait la chasse aux cailles, sous peine de mort, dans tout le royaume. Toutefois, quoique cela se passât au temps où les rois épousaient des bergères, le souverain ne songea pas à offrir sa main à la belle jeune fille aux cheveux blonds et aux yeux bleus... Il était marié.

Cette légende est vraiment fort curieuse; mais, n'en déplaise à la blonde aux yeux bleus, pour nous autres chasseurs impitoyables quand il s'agit de satisfaire notre passion favorite, la chasse à la caille est une des plus amusantes qu'il soit donné à un vrai disciple de saint Hubert, de « cultiver. »

Cet oiseau, essentiellement de passage, qui pèse généralement de sept à huit onces, appartient à l'espèce des perdrix, et sa longueur totale est de sept pouces sur quatorze d'envergure.

Les cailles nous viennent d'Afrique; elles arrivent en Europe au mois d'avril et au mois de mai, suivant que le printemps est plus ou moins avancé.

A croire certains auteurs, ces jolies bêtes traversent la mer en sept ou huit heures, et l'on en donne pour preuve la nourriture contenue dans leur jabot.

Avant l'ouverture de la chasse, les cailles que l'on trouve dans les blés, où elles nichent, se nomment cailles vertes.

Leur ponte est de douze à quinze œufs.

A l'époque de l'arrivée des cailles, les îlots de la Méditerranée, ceux qui sont en vue de Marseille, Ratonneau, Pomègues; vis-à-vis d'Antibes, Lérins, en face de la Ciota, Frioul, Jers et Maire, etc., etc., sont souvent couverts de cailles, et les chasseurs méridionaux s'y rendent, en cachette, pour y faire des parties qui durent souvent plusieurs jours.

Ces chasses sont souvent très abondantes, particulièrement lorsque le vent souffle du midi, car c'est le seul qui amène les cailles. Par malheur, ces

oiseaux sont déplorablement maigres alors.

La véritable chasse aux cailles se fait en août et septembre. On les trouve alors dans les chaumes, les sainfoins, les luzernes, et particulièrement dans les regains de sarrasin dont la récolte est tardive.

La chasse aux cailles se fait de la même façon que celle des perdrix, au fusil. Pour un chasseur de sang-froid, rien n'est plus facile que le tir de cet oiseau, qui file horizontalement; mais, hélas! combien en manquent lorsqu'ils se pressent toujours, car, comme les bécassines, la caille fait au départ deux ou trois crochets qui trompent le chasseur dans la direction de son coup.

Je ne parlerai pas des chasses aux cailles à la chanterelle et au ballier, à l'appau, à la tirasse, etc., etc. Selon moi, la vraie méthode de chasser cet oiseau, c'est à l'aide d'un excellent chien et avec des cartouches chargées de peu de poudre et de beaucoup de plomb, n° 9.

Il ne s'agit plus, après avoir pris le chemin des champs fréquentés par ces gallinacés lilliputiens, que de tirer droit et de déposer le gibier mort dans un filet à l'air, afin d'éviter l'échauffement de la graisse qui se décompose très vite.

Une caille bien grasse, plumée avec soin, bardée de lard et entourée de feuilles de vigne, rôtie à point et servie brûlante, est un manger des dieux. C'est l'ambrosie du gourmand. (Chasse illustrée).

Faits Divers.

Une épouvantable catastrophe a plongé, vendredi, St-Etienne, dans la consternation. Le *Mémorial de la Loire* raconte ainsi les faits :

Entre neuf et dix heures, un éboulement a eu lieu à Villars, au puits de Grande-Compagnie.

Ce matin, trente-sept cadavres avaient été retirés.

Les causes de l'accident ne sont pas déterminées.

Il y a eu explosion de grison et éboulement. L'explosion a-t-elle causé l'éboulement ou l'éboulement a-t-il causé l'explosion? C'est ce qui reste à établir.

Le plus grand nombre des malheureux qu'une mort soudaine a frappés, paraissent avoir péri par asphyxie. Un certain nombre étaient en partie carbonisés.

A la première nouvelle, M. Castaing, préfet,

s'est fait conduire à Vaillars, pour se rendre compte de la gravité de la catastrophe et des mesures à prendre.

M. le substitut Goumenauld, s'est transporté sur les lieux, dans la soirée, et a procédé aux informations, continuées, ce matin, par M. le substitut Mulsant.

MM. les ingénieurs, avec le zèle qu'ils montrent dans ces circonstances, ont immédiatement commencé les travaux de déblai, qui laissent, hélas! peu d'espoir de retrouver en vie quelques-uns des ouvriers.

Ils ont été vaillamment secondés par les ouvriers, qui s'acharnaient au travail pour dégager leurs camarades.

M. le chef d'escadron de gendarmerie Yvon, s'est rendu à Villars, avec deux gendarmes qui veillent au maintien de l'ordre.

De Villars et des environs, accourent des femmes, des enfants, des parents, des victimes qui viennent les reconnaître et renouvellent les scènes lamentables, auxquelles donnent lieu ces horribles événements.

Les cadavres sont couchés côte à côte sur un lit de paille, et on travaille sur place avec la plus grande activité à préparer les cercueils qui doivent recevoir ces dépouilles.

Rien n'indique en eux les souffrances d'une agonie douloureuse; l'aspect de leur visage est calme; on les dirait endormis. Les obsèques des victimes auront lieu demain, à huit heures et demie.

On écrit de Ferrette (Bas-Rhin) :

« La neige vient de faire son apparition sur nos montagnes; les sommets en sont couverts, elle est tombée assez épaisse, surtout sur les côtes de Kisfis, Ligsdorf et Lucelle, et les routes traversant ces communes. Il fait très froid en ce moment, et l'hiver s'ouvre d'une façon rigoureuse. »

Hier vers onze heures, le Théâtre-Lyrique impérial, qui donnait la représentation de *Roméo et Juliette*, a failli être dévoré par les flammes.

On en était à la scène des tombeaux. Juliette

(Miolan-Carvalho) pleurait — (avec quelles larmes et quel talent!) — son Roméo. Jamais l'artiste n'avait été plus belle, et la salle, frémissante, était tout entière et en masse suspendue à ces lèvres mélodieuses.

Tout à coup, un cri d'effroi éclate. Toute l'assistance se lève. Le tumulte est au comble, Roméo, étendu mort, ressuscite. M^{me} Carvalho se détourne et fuit.

Le rideau de fond était en flammes! Les pompiers envahissaient la scène, ou régnait le plus beau désordre.

En deux minutes, la salle fut évacuée; c'étaient des enjambements, des escalades, des sauts, des *saute-qui-peut* sur tous les points!

A part quelques foulures et des cors plus ou moins piétinés dans l'ardeur de la fuite, on n'a eu aucun malheur à déplorer.

Les pompiers de service ont pu se rendre maîtres du feu assez à temps pour que ce commencement d'incendie, si bien allumé, ne dégénérât pas en un épouvantable désastre.

Après cette panique, le commissaire de police, bien que la salle fût évacuée, à dû venir sur la scène rassurer tout le monde qui encombrait les couloirs et les issues, regardant ce qui se passait. Sur cette bonne parole, tous les trembleurs ont repris tranquillement leur place, et la représentation s'est terminée dans d'excellentes conditions... pour les artistes, applaudis avec frénésie.

Société générale Algérienne.

Les souscriptions aux obligations algériennes de 500 fr. 5^o émises au pair par la Société Algérienne et garanties par les annuités de l'Etat, sont reçues :

A Paris : à la Société générale Algérienne, 13, rue Neuve-des-Capucines; au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19, et à la Société générale, rue de Provence, 68.

Dans les départements : aux recettes des Finances, chez tous les correspondants du Crédit foncier, et dans les agences de la Société générale.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

LAMPE A GAZ-MILLE

BRULANT SANS LIQUIDE
BREVETÉE S. G. D. G.
ÉCLAIRAGE TRÈS BEAU
ET
TRÈS ÉCONOMIQUE

Remplaçant la Bougie, la Chandelle et la Lampe à Huile.
Se défier de la contrefaçon. — Exiger la marque de Fabrique.

Se trouvent chez M. DELSOL, Lampiste, place au Bois.

MARBRERIE ITALIENNE
DE SECONDO PASQUINO
ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS.
M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.
Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ.

LA RÉGLISSE
SANGUINÈDE
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Dépôt dans toutes les pharmacies.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ
Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.
SERVICE
DE CAHORS A ASSIER.
Départ de Cahors : 11 h. du soir.
Départ d'Assier : 4 h. après-midi;
Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

GUERRE! GUERRE!
au préjugé et à la routine
Nous offrons : 1^o aux malades des preuves sérieuses, 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARINE MEXICAINE du docteur Benito del rio, de Mexico, est le spécifique sûr et commode pour guérir les **maladies de poitrine, bronchites chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, épuisement, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire** jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25; de 40, 4 fr.; et de 80 p., 7 fr. — Franco par la poste.
CAFÉ HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraine et névralgies, recommandé aux personnes nerveuses — 80 tasses pour 1 fr. 50. — **COLLIER WIATKA**, importation galvanique russe. Préserve du croup et de la coqueluche, facilite la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix : 2 fr. franco par la poste.
Dépositaires généraux : R. BARLIERIN et Co, à Tarare (Rhône);
PARIS, 10, galerie Vivienne; LYON, 114, quai Pierre-Seize.
Dépôts : à Cahors, chez M. BURGALIERES fils, négociant, et dans toutes les principales pharmacies et épiceries.

TBLEAU DES DISTANCES
De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.
Chez M. Layton, rue de la Mairie, à Cahors.

Guérison RADICALE DES Hernies
ou DESCENTES. Rendant inutile les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRESIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies). Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux Herbières (Vendée), genre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. — S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux Herbières (Vendée).

LUBIN
COIFFEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, A CAHORS,
MAISON CELSE.
Vieil adage applicable à la maison Lubin :
Le ciseau d'Atropos fait frémir la nature,
Mais celui de Lubin embellit la figure.
Changement de Magasin pour cause d'agrandissement et d'embellissement. Superbe salon pour la taille des cheveux. (Ne s'oubliez pas, S. V. P., le fait est exact !...)
Avis aux Dames et aux Messieurs :
Voulez-vous être bien coiffés? suavement parfumés? gracieusement cravatés? poussez une pointe chez moi!...

A VENDRE
L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL
EN ENTIER OU A PARCELLES
S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.
On donnera toutes facilités pour le paiement.

On demande un agent général dans chaque canton pour la vente d'un objet de première utilité. Il pourra, dans ses moments de loisir, se faire 2,000 fr. par an. S'adresser franco, à LOUIS BOUTARD et Co, à Chau-de-Fonds (Suisse), joindre 30 c. en timbres-poste pour la réponse franco.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES
par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, l'édition. se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5fr.

PHOSPHO-GUANO
GALLET LEFEVRE ET Co, à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,
A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.
Dépôts dans tous les départements. — Pour le département du Lot, MM. Th. Cabannes, à Gourdon; J. Cangardel fils, à Cahors; Domergue, à Figeac.

On demande un Employé connaissant le dessin et le lavis des plans.
S'adresser à la Direction des Contributions directes, rue Fénélon.

PHARMACIE LACOMBE
DULAC SUCESSEUR
SUR LES FOSSÉS
A CAHORS
CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS
GUÉRISON ASSURÉE
SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.
PRIX DU TOPIQUE, 1 fr. 50 c.
Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise
POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE
Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.
Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

POSTE AUX CHEVAUX
veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés.
Toutes ses voitures sont remises à neuf.
M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-

NÉVRALGIES
GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DU D^r GRONIER
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
A LOUER
Trois Appartements : Deux de 3 pièces chacun, et un de 6, et un Magasin, rue du Portail-au-Vent.
S'adresser au café Bousquet, à M. Moncoutier qui en est le propriétaire.